



Chaque mineur membre de l'équipe d'organisation doit fournir cette autorisation

| M – Mme: | Adresse et ville : |
|---|---|
| Numéro de téléphone : | |
| E-mail: | |
| Autorisation représentant légal | Droit à l'image |
| Je soussigné, Monsieur et/ou Madame | En référence à la loi protégeant la vie privée, la Ligue de l'Enseignement de Normandie et les organisateurs de la bourse CAP D'AJIR et de la bourse AJIR doivent vous demander une autorisation préalable à la prise de vues. La Ligue de l'Enseignement de Normandie s'engage à n'utiliser ces photographies qu'à des fins de valorisation des projets menés par les jeunes (réseaux sociaux, affiches,). En aucun cas ces prises de vues ne feront l'objet d'une utilisation commerciale. |
| A cet égard, je m'engage à souscrire une assurance responsabilité civile le couvrant ainsi que tous tiers, des risques inhérents à la réalisation de ce projet. En aucun cas, la responsabilité des organisateurs du dispositif CAP D'AJIR ne sera mise en cause, sur quelque fondement que ce soit, pour des faits résultant de la réalisation du projet. De plus, j'atteste laisser une entière autonomie de gestion de l'aide accordée au titre de CAP D'AJIR, au mineur sous ma responsabilité. | Cette autorisation est valable pour une durée de trois années à partir de la prise de vues, et, conformément à la loi, vous disposerez d'un droit de retrait de certaines images si vous le jugez nécessaire, cette demande devra néanmoins nous être formulée par écrit : Ligue de l'enseignement de Normandie, 16 rue de la Girafe, 14078 Caen ou contact@laliguenormandie.org. Je soussigné, Monsieur et/ou Madame |
| | l'utilisation de l'image du mineur sous ma responsabilité (Nom du jeune) |
| Fait àen 2 exemplaires Signature du représentant légal, Précédée de la mention «lu et approuvé» | Fait àen 2 exemplaires Signature du représentant légal, Précédée de la mention «lu et approuvé» |
| Une copie est à conserver par le responsable légal | Une copie est à conserver par le responsable légal |